

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 13 Septembre 2022 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 7 Septembre 2022. **Présents :** AUGER Catherine, BERNARD Colette, BORNET Carole, CLAVEL Éric, DUMONT Sylvie, FOREST Jean-Yves, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LEROY Anne, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** BARBIER Daniel (pouvoir à Vingdiolet MC.), BOUZOULA Yasmina, COLAS David, COLIN Séverine (pouvoir à Jaillot A.), DAGUIN Gérard (pouvoir à Lemoine F.), FONGARO Laurent (pouvoir à Guyot J.), GATEAU Mireille (pouvoir à Martin M.), MOREAU Alain (pouvoir à Rollin P.), ROY Barbara, SAURAT Jean-François (pouvoir à Roy R.) **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, CAILLOT Daniel, ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy, **Secrétaire de séance :** BERNARD Colette. **En exercice :** 44. **Présents :** 29. **Votants :** 36.

Tourisme : Plan de financement pour l'installation de système de vidéo protection sur le site Amphélia :

La Communauté de Communes Sud Nivernais gère l'espace Amphélia à Imphy, site dédié au tourisme et aux loisirs. Le site est la cible de plusieurs dégradations et incivilités chaque année.

Afin de protéger cet espace, il est proposé d'y installer des caméras de surveillance tant dans un objectif de dissuasion que de recherches des responsables. De plus, une meilleure sécurité du site permettrait de développer activités et équipements sans appréhension, ainsi que de limiter les procédures auprès de la gendarmerie et des assurances inhérentes au vandalisme.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès des services de l'État dans le cadre de l'appel à projet du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) en mars 2022. Le projet n'a pas été retenu par les services concernés.

Néanmoins, en date du 8 septembre, les services du Pôle Investissement et Cohésion des Territoires de la Préfecture ont contacté la CCSN pour nous informer que le dossier peut être éligible à la DETR.

Le plan de financement du projet pourrait être le suivant :

Dépenses	Montant (HT)	Recettes	Montant (HT)
Installation du système de vidéo protection	14 892,20 €	Etat : DETR (50%)	7 446,10 €
		Autofinancement (50%)	7 446,10 €
TOTAL	14 892,20 €	TOTAL	14 892,20 €

Il est proposé au Conseil de bien vouloir :

- Approuver le projet d'installation de système de vidéo protection sur le site Amphélia,
- Approuver le plan de financement ci-dessus,
- Autoriser la Présidente à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre du projet et à signer tous documents s'y rapportant.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 15 Septembre 2022

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 15/09/2022
Et de la publication le 15/09/2022

La Présidente

La Présidente,

R. ROY